



## Communiqué

Mercredi 16 février 2005

### **ARLIT (NIGER) : DE SÉRIEUSES INTERROGATIONS SUR L'ORIGINE DES PROBLÈMES DE SANTÉ SUBSISTENT**

Alertée et sollicitée par des nigériens originaires de la région d'Arlit, site des mines d'uranium exploitées par la Somair et la Cominak, filiales de la **COGEMA-AREVA**, l'association **SHERPA** a effectué au Niger entre décembre 2003 et février 2005 trois missions d'enquête.

L'objet de ces missions était de déterminer si les problèmes de santé récurrents évoqués par une partie de la population, dont des employés en activité ou retraités, pouvaient avoir un rapport avec l'activité minière. Aux fins de déterminer si une contamination radioactive pouvait ou non être à l'origine de ces problèmes de santé, l'expertise de la **CRIIRAD** (laboratoire indépendant spécialisé dans les analyses de radioactivité) avait été sollicitée.

Il ressort des premières constatations factuelles qui feront l'objet d'un rapport complet d'ici deux mois qu'il existe des raisons sérieuses d'exprimer diverses interrogations sur l'origine des problèmes de santé rencontrés par les populations locales.

En effet, alors que les populations évoquent de nombreux cas notamment de maladies pulmonaires et respiratoires, les médecins d'Arlit, salariés des sociétés minières, assurent étrangement que l'activité minière n'a eu aucun impact sur la santé des travailleurs en particulier, et de la population en général.

Aucune étude épidémiologique n'a cependant été effectuée dans la région s'agissant d'un lien éventuel entre les très nombreuses affections dont souffrent les ouvriers et la population locale et notamment les poussières considérables provenant de l'exploitation des deux mines. Les seuls éléments disponibles sur l'impact sanitaire de l'activité minière émanent de médecins, eux-mêmes salariés des sociétés minières, et qui, s'ils reconnaissent l'apparition de certaines pathologies qui pourraient être liées à l'activité minière, refusent pour autant de les imputer à cette activité. C'est sans doute ce qui explique qu'après plus de 35 ans d'exploitation, aucune maladie professionnelle n'ait été déclarée à ce jour, à l'exception d'un cas de surdité et d'un autre de dermatose.

Ce constat est d'autant plus singulier que tous les témoignages recueillis confirment que les mesures élémentaires de prudence et de protection des travailleurs ne sont intervenues qu'au milieu des années 80's, soit près de 15 ans après le début de l'exploitation.

SHERPA souligne après trois missions à Arlit la difficulté d'accès aux informations, l'étrange consensus des interlocuteurs médicaux et administratifs rencontrés sur place sur l'absence de tout problème de santé lié à l'activité minière, et la crainte des personnes concernées de témoigner y compris anonymement, ces mêmes témoins indiquant disposer d'informations précises et décisives sur le très faible niveau de protection et d'information des travailleurs, les améliorations en cours étant sujettes à caution.

SHERPA espère que AREVA-COGEMA, à l'occasion du voyage de presse organisé les 23 et 24 février 2005 sur les sites miniers, mettra à disposition des journalistes l'intégralité des rapports relatifs au suivi de l'environnement et de la santé des populations, et notamment les rapports radioprotection dont la communication nous a été jusqu'à présent refusée.

Les résultats des enquêtes menées par l'association SHERPA et des analyses effectuées par la CRIIRAD seront présentés à l'occasion d'une conférence de presse fin mars 2005.

**Contacts** : William BOURDON - Samira DAOUD : 01 42 60 84 17